

Réparation du préjudice corporel

Durée : 2 heures / Niveau II

Tarif : 75 €

Objectifs :

- Comprendre les principaux avantages et inconvénients d'un recours au service public de la justice en comparaison avec ce que nous appellerons la saisine du service public de la réparation du dommage corporel.

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

Analyse comparée des modalités de réparation du dommage corporel selon que la victime saisit le juge ou l'une des missions de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux, selon que la victime et son conseil préfèrent une résolution judiciaire ou bien un règlement amiable du litige.

➤ Moyens pédagogiques : modules vidéos

Information importante :

- Les formations en e-learning ne rentrent pas dans l'abonnement.